



A Saint Maurice le 9 mai 2019

# IMPORTANT !!!! DNB ET ORAL

Note aux parents et aux élèves de 3èmes générales

## 1) Organisation de l'oral du BREVET

Les élèves présentent au BREVET (DNB) un oral prévu le mercredi 12 juin 2019 (les autres niveaux n'auront pas cours), via un entretien individuel de 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien).

Ils recevront une convocation écrite qui devra être présentée au jury, avec une carte d'identité (obligatoire).

Les élèves devront présenter une œuvre, un rapport, une réalisation...ils devront faire ce choix pour le lundi 27 mai 2019 au soir (sur le site internet du collège, formulaire ouvert du vendredi 24 mai 2019 12h au lundi 27/05/2019 22h).

En cas de non choix : le jury procédera à un tirage au sort dans le cursus de l'histoire des arts, l'élève n'aura pas le choix !

Une trace écrite (succincte) devra être présentée au jury le jour de l'oral (rapport, synthèse, œuvre personnelle, exposé) au format papier ou numérique, mais cette trace écrite ne sera pas évaluée, de plus le candidat ne doit pas « lire » son écrit. Nous conseillons à l'élève d'écrire sur une fiche son « plan ».

### Que peuvent-ils choisir ?

#### Parcours citoyen :

Actions du CESC : Resto du cœur, JSP (Jeune sapeurs-pompiers), Arbitres UNSS, Journée de la femme (pour les 3èmes3), autre engagement personnel.

#### Parcours culturel, scientifique et artistique :

Œuvre de l'HDA (Histoire des arts, les élèves ont eu une information sur les œuvres étudiées en classe), œuvre personnelle, Réalisation dans le cadre de l'atelier (option) infographie/art numérique, autre Œuvre étudiée en classe, Rallye sciences (culture scientifique).

**Parcours avenir :**

Rapport stage en entreprises, Actions de découverte collège-lycée: PO, mini-stage..., Mini entreprise (pour les élèves sélectionnés cette année).

La grille d'évaluation est jointe à ce document. Les notes ne seront **PAS** données aux élèves.

Si l'élève ne participe pas du tout à l'entretien, la note de 0 sera octroyée.

L'oral est noté sur 100.

Chaque jury sera composé de deux professeurs.

**L'oral est obligatoire.** Il sera organisé une séance de rattrapage que sur présentation d'un certificat médical.

**Sur la base du VOLONTARIAT des élèves, les professeurs principaux vont organiser les mercredis de mai des préparations à l'oral (de 10h à 12h), l'information a été donnée aux élèves.**

**L'oral compte pour 100 points.**

**Le principal**

**P Bonte**

## 2) Nouveau BREVET :

<https://www.education.gouv.fr/cid2619/le-diplome-national-du-brevet.html>

Jeudi 27 et vendredi 28 juin 2019

2 parties : le socle (sur 400 points), les épreuves finales (sur 300 points et l'oral sur 100 points).



### EN 3<sup>e</sup>, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

À la fin de son année de 3<sup>e</sup>, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet**.

Cette année, le brevet est **renforcé**.  
Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

#### L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE	→	10 points
MAÎTRISE FRAGILE	→	25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	→	40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE	→	50 points

**EN OPTION** Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

### LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS

#### ÉPREUVE 1 FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

**3 h** | écrit | **100 POINTS**

#### ÉPREUVE 2 MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

**2 h** | écrit | **100 POINTS**

#### ÉPREUVE 3 HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

**2 h** | écrit | **50 POINTS**

#### ÉPREUVE 4 SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

**1 h** | écrit | **50 POINTS**

#### ÉPREUVE 5 ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

<b>15 min.</b>	oral individuel	<b>100 POINTS</b>
<b>25 min.</b>	oral collectif	<b>100 POINTS</b>

**Résultats : MERCREDI 11 juillet 2019 sur le site du collège ou PUBLINET.**

Collège Frédéric Mistral 04 74 86 34 60  
Rue du 19 mars 1962 38550 Saint Maurice l'Exil ce.0382043p@ac-grenoble.fr  
<http://www.clg-mistral-sme.fr/>